

Financement politique et refonte de la carte électorale

Le projet du ministre Béchard contesté

ALEXANDRE ROBILLARD

Presse Canadienne

QUÉBEC - Le ministre de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchard, a déposé mercredi un projet de loi pour assainir le financement des partis politiques et améliorer la représentativité de la carte électorale, une double ambition qualifiée de « bipolaire » par l'opposition officielle.

Dans la foulée des allégations de financement occulte sur la scène municipale montréalaise, M. Béchard a annoncé son intention d'abolir les dons anonymes, d'obliger les aspirants chefs de partis à dévoiler leurs sources de financement et d'augmenter la sévérité des sanctions en cas d'infraction.

Le projet de loi du ministre a aussi pour objectif de redessiner la carte électorale, de manière à

conserver un nombre minimal de sièges, à l'Assemblée nationale, pour les régions où la population diminue, tout en permettant la création de nouvelles circonscriptions là où le nombre d'électeurs augmente.

M. Béchard a affirmé que cette réforme pourrait faire grimper le nombre de députés provinciaux entre 128 et 132. « Au niveau des changements à la carte, on n'avait pas le choix, a-t-il dit. Ou

on laissait le DGE aller avec la carte qui proposait de diminuer le nombre de comtés en région, ou on déposait un projet de loi pour modifier le processus. C'est ce qu'on fait présentement. »

Les partis de l'opposition ont unanimement réclaté que le projet de loi soit scindé en deux, jugeant incongru que M. Béchard ait jumelé l'assainissement du financement politique avec l'épineux dossier de la carte électorale.

Le leader parlementaire de l'opposition officielle, le péquiste Stéphane Bédard, a soutenu que le ministre agissait de manière irresponsable en s'attaquant à la représentation sans consulter les autres partis et en ignorant les conclusions d'un rapport du DGE à ce sujet, qui n'a pas encore été rendu public. « On se lance dans une consultation bipolaire, a-t-il dit. D'un côté il y a le DGE qui fait sa consultation avec un comité, de l'autre côté notre ami Béchard lance ce projet de loi à deux faces qui est très important. Mais en même temps, où est le point d'ancrage ? »

Concernant les changements aux dispositions sur le financement des partis, M. Bédard s'est fait avare de commentaires, affirmant que son parti soumettra des amendements. « Ce qu'on prévoit actuellement n'est pas suffisant pour redonner confiance aux citoyens pour casser l'idée que le financement des partis, c'est synonyme de récompense pour ceux et celles qui contribuent », a-t-il dit.

La leader adéquate Sylvie Roy a pour sa part jugé que les modifications aux dispositions sur le financement, proposées par M. Béchard, servaient à camoufler le redécoupage des circonscriptions.

Comtés menacés

Le projet de refonte du DGE, qui a suscité l'empressement du gouvernement, aurait entraîné la disparition de trois circonscriptions, dont celle de Kamouraska-Témiscouata, représentée par M. Béchard.

Le ministre s'est défendu, mercredi, d'être dans une position délicate, affirmant que les critères proposés avaient été discutés par un de ses prédécesseurs, Benoît Pelletier. « Je ne prends pas les décisions seul et en fonction de mon comté, a-t-il dit. Les critères qu'on amène sont des critères qui avaient été discutés même au temps de Benoît Pelletier. »

Le mois dernier, M. Béchard avait annoncé son intention de modifier la Loi électorale, en réponse à des allégations de financement occulte lors de la course à la direction d'un parti municipal à Montréal.

M. Béchard a aussi annoncé que le montant de financement public des partis politiques serait



Claude Béchard, ministre de la Réforme des institutions démocratiques.

(Archives)

« Ou on laissait le DGE aller avec la carte qui proposait de diminuer le nombre de comtés en région, ou on déposait un projet de loi pour modifier le processus. »

- Claude Béchard



Stéphane Bédard, leader du Parti québécois à l'Assemblée nationale.

(Archives)

« Ce qu'on prévoit actuellement n'est pas suffisant pour redonner confiance aux citoyens pour casser l'idée que le financement des partis, c'est synonyme de récompense pour ceux et celles qui contribuent. »

- Stéphane Bédard

augmenté afin de diminuer la pression sur le financement populaire.

Le montant distribué aux formations passerait de 0,50 \$ à 0,82 \$ par vote, pour un total annuel de 4,7 millions \$, comparativement à 2,8 millions \$ actuellement. □

DÉCOUVREZ

LEQUOTIDIENSURMONORDI.CA

Votre *Quotidien* sur votre ordinateur, en version intégrale où que vous soyez.

AUSSI VRAI QU'UNE NATURE

Même format. Même nombre de pages. Même contenu. Mêmes publicités. Une vue d'ensemble vous permet de survoler la une et les faits saillants du jour, comme si vous teniez votre *Quotidien* entre vos mains.

TROUVEZ FACILEMENT

D'un seul coup d'œil, vous avez accès aux grandes lignes des articles qui dessinent le panorama de l'actualité du jour.

LISEZ PARTOUT, SUR VOTRE SUPPORT PRÉFÉRÉ

À la maison ou au bureau, en voyage ou dans une salle d'attente, sur votre portable, à l'écran de votre BlackBerry ou de votre iPhone. Le *Quotidien* vous accompagne désormais partout.

VISIONNEZ TOUTES LES PHOTOS

Si vous aimez suivre l'actualité en images, vous pouvez faire le tour de toutes les photos sur la même page. En un seul clic, vous pouvez lire les articles qui y sont rattachés.

LISEZ FACILEMENT EN ZOOMANT SUR LES NOUVELLES QUI VOUS INTÉRESSENT

Les fonctions interactives vous permettent de mettre l'article que vous désirez lire en gros plan à votre écran, d'agrandir ou de réduire la taille des caractères, ou encore d'imprimer l'article dans le format qui vous convient.

ÉCOUTEZ LE QUOTIDIEN OU FAITES-LE TRADUIRE INSTANTANÉMENT

Grâce à l'outil de lecture intégré, vous pouvez vous faire lire à haute voix les articles de votre choix. L'option de traduction simultanée vous permet également de voir une information dans huit langues différentes, instantanément.

RETROUVEZ TOUTES LES ÉDITIONS DU QUOTIDIEN DES 30 DERNIERS JOURS

Le système d'archivage vous permet de lire ou de relire tous les articles des 30 derniers jours grâce à une recherche par date. Vous pouvez même sauvegarder les éditions que vous préférez.